



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/2001/133  
23 février 2001

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante-septième session  
Points 4 et 8 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DE LA HAUT-COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES  
AUX DROITS DE L'HOMME ET SUIVI DE LA CONFÉRENCE  
MONDIALE SUR LES DROITS DE L'HOMME

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME  
DANS LES TERRITOIRES ARABES OCCUPÉS, Y COMPRIS  
LA PALESTINE

Lettre datée du 21 février 2001, adressée à la Haut-Commissaire  
des Nations Unies aux droits de l'homme par le Représentant permanent  
d'Israël auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Veillez trouver en annexe\* à la présente lettre la réponse du Gouvernement israélien au rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (E/CN.4/2001/114).

Nous vous serions obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de notre réponse à tous les membres de la Commission des droits de l'homme, en tant que document officiel de l'Organisation des Nations Unies.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Yaakov Levy

---

\* L'annexe est reproduite telle quelle, en anglais seulement.